

**COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE  
COMMISSION DE GUYANE ET DE MARTINIQUE**

en application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables

**Spécialité NEUROCHIRURGIE**  
*(classement des candidats par ordre alphabétique)*

	NOM	PRENOM
1	BERSALI	Imane
2	GANKPE	Gbetoho Fortuné
3	HOUISSA	Sobhy
4	MOLINA	Luis
5	SAMI	Moucharraffie
6	TOUDJINGAR	Goumantar Felicien

Cayenne, le lundi 10 mai 2021

Clara de Bort  
Directrice Générale de l'ARS de Guyane  
Présidente des commissions territoriales d'autorisation d'exercice

La directrice générale  
de l'Agence régionale de santé de Guyane

Clara de Bort